

CONSEIL DES ANCIENS DE TROINEX

Séance du Comité
Lundi 26 janvier 2015
Salle du Conseil municipal de la Mairie
à 10h00

Sont présents : 14 / Excusé : 1 / Absents : 2 / (Voir la liste ci-jointe)

1. Ouverture de la séance par le Président et communications

Le Président Raymond JEANRENAUD ouvre la séance à 10h00.

Il remercie les participants de leur présence.

Le Président nous informe qu'il a reçu un courrier de la Mairie disant qu'elle a nommé une commission chargée de revoir certains règlements dont celui du Conseil des anciens et nous soumet ses propositions dont nous débattons plus tard dans cette séance.

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 17 novembre 2014

Il est souhaitable de corriger le texte disant que Josiane MAGNENAT n'a pas reçu de demandes d'aide au transports. Elle en a reçu personnellement mais il vaudrait mieux que les intéressés s'adressent directement à la Mairie.

Seul un pv adopté par le Conseil doit être présenté à la Mairie.

Le pv de la dernière séance est adopté. Les corrections figureront dans le pv de la prochaine réunion.

3. Règlement du conseil des anciens

Le Président rappelle que nous sommes consultés par la Mairie afin de proposer des suggestions et des amendements. Il demande des remarques formulées de façon claire pour faciliter la rédaction du pv.

Propositions concernant ce règlement :

- Art. 1 : séparer la partie "*historique*" de la partie "*buts*".
à la ligne 6 : remplacer "*à la vie communale*" par "*aux affaires de la collectivité*"
- Art. 2 : accepté
- Art. 3 : accepté
- Art. 4 : ajouter : "*le Conseil des anciens peut demander à être entendu par certaines commissions dans le cadre du Conseil municipal*". La suppression du mot "*gestion*" nous paraît restrictif mais nous ne sommes pas là pour gérer.
- paragraphe 2
ligne 1 changer "*une action*" par "*toute question*".
ligne 2 supprimer la ligne inscrite entre parenthèses (fondation....projets d'EMS, etc).
- Art. 5 : ajouter : "*et 2 membres au minimum*"
- Art. 6 : accepté
- Art. 7 : pourquoi le changement ? Attention ! ce texte nous met devant le fait accompli.

Conclusions : le libellé de ce règlement laisse à penser que la Mairie ne nous laisse plus aucune marge de manœuvres et qu'elle désire nous utiliser uniquement lorsque cela l'arrange.

Nous aimerions être parfois consultés.

Nous devons absolument assister le plus souvent possible aux réunions du Conseil communal.

C'est le Président qui doit décider ponctuellement si le Conseil des anciens doit être consulté lors des séances du Conseil communal.

Finances

Nous ne souhaitons pas avoir de budget et ne désirons pas tenir une comptabilité. La Mairie nous octroie des dépenses jusqu'à concurrence de fr. 2.500.-par an et s'occupe de la gestion des factures.

4. Visites organisées

Alexander HAWTHORNE propose à nouveau une visite guidée du nouveau musée d'ethnographie de Genève dans le courant du mois de mai 2015. Cette proposition est acceptée. Alexander HAWTHORNE nous donnera des précisions.

Comme convenu la visite de la maison PAPIREC sera organisée par Georgette PUGIN dans le courant du mois de mars. Date à préciser.

Christopher SHORROCK nous informe qu'il a plusieurs idées concernant des sorties et visites mais que cette année il sera trop occupé pour passer à l'action avant l'automne.
Par exemple, les carrières du Salève, (des visites sont organisées en France) la centrale SIG du Bout-du-Monde, d'autres exploitations agricoles, le laboratoire de boucherie de FABRI (dit Momo), avec un plat du jour de ses produits à midi au Franco-Suisse.
On pourrait également visiter l'entreprise viticole de Veyrier, etc.

5. Bicentenaire

Georgette PUGIN demande de soumettre des idées à ce sujet.
On devrait pouvoir réunir des photos et documents anciens pour présenter un historique de la Commune.
On pourrait également présenter des céramiques (pots, assiettes, etc.) réalisées dans le cadre d'événements spéciaux.
Alexander HAWTHORNE propose de faire un historique de tous les anciens maires (peut-être dans une plaquette) avec leur portrait.
On peut imaginer un défilé costumé.
Concernant la construction d'une tour près de la salle des fêtes, la mise en place de l'édifice paraît être un travail de longue haleine et très onéreux et qui, de toute façon, ne pourra être finalisé dans un délai de 2 ans. On ne peut pas aller de l'avant sans un projet chiffré et plus précis.
La présentation des événements liés au bicentenaire se doit d'être prospective.

6. Divers

Georgette PUGIN avance la proposition de préparer un petit texte expliquant les fonctions du Conseil des anciens.
Josiane MAGNENAT fait part de son désir de voir plus de publicité concernant le transport bénévole des habitants ayant des problèmes de déplacements car peu de gens osent faire appel à ce service.
Nous ne voulons pas faire parvenir à la Mairie une liste des membres de notre conseil sur laquelle figure les adresses, n° de téléphone et signatures, mais comportant uniquement les noms, prénoms et présences.
José PITTET nous informe que le questionnaire concernant l'intérêt des habitants de la commune pour des moments d'animation qui pourraient être organisés après les repas des aînés, a suscité peu d'intérêt. 16 personnes du troisième âge intéressées sur environ 360 personnes contactées à Troinex. (Voir résultats en annexe).
Quant à la suggestion d'organiser un loto, cela paraît très difficile parce que ce genre de manifestation est très réglementé. Il faudrait en confier l'organisation à la Mairie, peut-être avec notre participation. En outre les commerçants ne donnent que parcimonieusement des lots.
D'autres jeux de société peuvent être proposés.
Nous essayerons de mettre sur pied des distractions après les 2 repas des aînés de ce printemps. Il faudra fixer une heure pour commencer ces divertissements et préciser qu'il n'est pas nécessaire de participer au repas pour se retrouver autour d'une table de jeux.
Frédéric REYMOND suggère de trouver un local plus convivial que la salle des fêtes.
On suggère la salle de la paroisse protestante à condition d'avoir l'accord des propriétaires.

La séance est levée à 12h00.

La prochaine séance du Conseil est fixée au lundi 16 mars 2015 à 10h.

Le secrétaire
Jean-Jacques CHEVALLEY